

Arguments pour l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif»

... pour votre santé

La fumée du tabac contient des substances cancérigènes et nocives pour la santé, même pour les personnes qui ne font que respirer une atmosphère enfumée. Ce qu'on appelle le «tabagisme passif» peut provoquer le cancer du poumon, des maladies cardiovasculaires, l'asthme et des infections des voies respiratoires. Chaque année, plusieurs centaines de personnes meurent en Suisse des conséquences du tabagisme passif, dans le monde ce sont plus de 600'000. L'initiative veille à ce que personne ne soit obligé de compromettre sa santé en absorbant contre son gré de la fumée ambiante à son lieu de travail ou dans une salle accessible au public.

... pour une meilleure qualité de vie

Les sondages montrent que trois non-fumeurs sur quatre souhaitent des restaurants, bars et cafés entièrement sans fumée. Ce souhait est partagé par 40 pour cent des fumeurs. Les personnes qui ne veulent pas être exposées au tabagisme passif ne disposent aujourd'hui que d'un choix très limité d'établissements publics, alors que 73 pour cent de la population suisse ne fume pas. L'initiative préserve la santé et la qualité de la vie.

... pour une protection efficace de tous les employés et employées

De nombreux employés absorbent chaque jour contre leur gré de la fumée sur leur lieu de travail. Dans un café-restaurant fumeur, le taux de poussières fines est jusqu'à 30 fois plus élevé que dans un établissement non-fumeur. L'initiative garantit une protection complète de tous les salariés – y compris le personnel de service.

... pour une réglementation uniforme dans toute la Suisse

La Loi fédérale entrée en vigueur le 1er mai 2010 protège trop peu la population contre le tabagisme passif et autorise les cantons à réglementer diversement cette protection. L'initiative permet une réglementation uniforme contre le tabagisme passif, pour toute la Suisse.

... pour une réglementation claire, qui a déjà fait ses preuves

La loi fédérale pose des problèmes d'application. La fumée reste autorisée dans les cafés d'une surface de moins de 80 m². Une réglementation analogue a échoué en Espagne, où elle conduit à un marchandage sur les mètres carrés. Les expériences positives faites dans les trains non-fumeurs des CFF montrent que des règlements clairs et uniformes sont bien acceptés. L'initiative s'engage pour une réglementation efficace, qui a déjà fait ses preuves

dans plusieurs cantons suisses et à l'étranger.

... pour une réduction des coûts de la santé

En Suisse les coûts du tabagisme passif sont estimés à environ dix pour cent des coûts du tabagisme actif, ce qui représente quelque 500 millions de francs. Des études récentes à l'étranger ont montré que la santé du personnel de la restauration s'améliore rapidement dès que la fumée disparaît des salles où il travaille. Des lieux de travail et des espaces publics non-fumeurs contribuent en outre à réduire la consommation de tabac. Une étude a montré qu'une réglementation systématique sur la fumée dans les restaurants peut réduire de près de 40 pour cent le nombre des jeunes qui fument. A long terme, l'initiative fera baisser les coûts de la santé et contribuera à une protection efficace de la jeunesse.

... pour une Suisse favorable au tourisme

Les restaurants et les bars non-fumeurs sont devenus la norme dans la plupart des pays d'Europe. Plus de 80 pour cent des touristes qui visitent la Suisse viennent de pays où les restaurants sont non-fumeurs. Ces personnes s'attendent à pouvoir manger et boire sans fumée. En Italie, 95 pour cent de la population approuve l'interdiction de fumer dans les restaurants et les bars introduite en 2005. L'initiative veille à ce que la Suisse ne devienne pas un îlot de fumée au milieu de l'Europe.

... pour des conditions de concurrences égales pour tous les cafetiers-restaurateurs

Les nombreuses exceptions que tolère la loi fédérale récemment adoptée créent des conditions de concurrence inéquitables. Il est permis de fumer dans certains établissements, et pas dans d'autres. Les décisions varient selon les autorités qui les prennent. L'initiative garantit des conditions économiques semblables pour tous les cafetiers-restaurateurs.

... pour stimuler la restauration et l'économie

Les expériences faites en Suisse et à l'étranger montrent qu'après l'introduction d'une interdiction de fumer dans la restauration, le chiffre d'affaires reste stable et les emplois sont préservés. Les restaurants ont de nouveaux clients, leurs collaborateurs sont en meilleure santé, des frais de nettoyage et d'entretien peuvent être économisés. L'initiative apporte des impulsions positives pour les hôteliers, les cafetiers-restaurateurs et l'économie.